

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 7 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Rolande DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE
membres titulaires.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER.

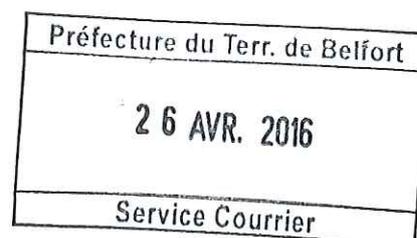
Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Pierre OSER à Robert NATALE, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 31 mars	Jeudi 31 mars	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

**2016-03-09 Service Assainissement-Etude réseau Station d'assainissement sur Faverois-
Demande de financement à l'Agence de l'Eau**
Rapporteur : Christian RAYOT



La Communauté de Communes du Sud Territoire dispose d'une station d'épuration pour traiter les effluents domestiques de la commune de Faverois, de 925 eqhab de type lagunage.

Lors d'une inspection de la police de l'eau en 2015, il a été constaté une surcharge hydraulique chronique du système. Il est demandé en conséquent de réaliser un diagnostic du réseau, des déversoirs d'orages et du dispositif de traitement, avec un programme de travaux si nécessaire, pour fin 2017.

Il est proposé la réalisation d'une étude dont les objectifs principaux sont :

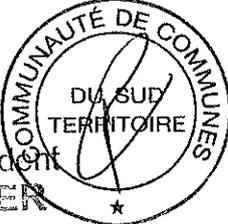
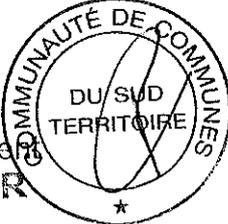
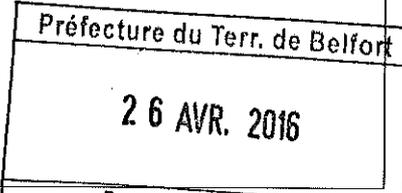
- réalisation d'un diagnostic du réseau d'assainissement de Faverois afin de définir les dysfonctionnements,
- réalisation d'un diagnostic de la station d'épuration (lagune) afin de définir les dysfonctionnements,
- proposition des solutions d'amélioration chiffrées et hiérarchisées.

L'Agence de l'eau peut apporter une aide financière pour cette étude. Il est proposé au Conseil Communautaire de solliciter cette aide financière.

L'estimation de l'étude est d'environ 15 000€ HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives à l'étude ;**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ces opérations.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p> 
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26 AVR. 2016 Et publication ou notification le 26 AVR. 2016</p>	<p>Le Vice-Président Pierre OSER</p>
<p>Le Président,</p>  <p>Le Vice-Président Pierre OSER</p>	
	<p>Service Courrier</p>